

PROTOCOLE SANITAIRE DE REPRISE

ESB BADMINTON

Ce document synthétise le protocole sanitaire mis en place dans l'enceinte du gymnase de Fongravey où nous pratiquons le badminton.

Nombre de joueurs maximum autorisés = 169

Nombre de joueurs moyen = 65

- L'entrée des joueurs se fera par la porte principale du complexe de Fongravey et la sortie se fera par la porte de secours au niveau de la zone de jeu.
- Chaque joueur de 6 ans et plus portera obligatoirement son masque à 50 mètres au moins des enceintes sportives lorsqu'il ne pratique pas d'activité physique sur un terrain de badminton.
- Un point de désinfection sera installé au niveau de la porte du matériel avec l'obligation d'émarger afin de permettre le suivi en cas de contamination.
- Un affichage rappelant l'obligation de se désinfecter les mains régulièrement et de porter un masque hors des terrains sera installé.
- Les joueurs devront positionner leurs matériels (sac, raquettes, chaussures) à au moins deux mètres les uns des autres.
- L'utilisation des vestiaires est interdite.
- Après chaque entraînement le gestionnaire de l'équipement, désinfectera le matériel utilisé ainsi que les divers points de contact du complexe de Fongravey.
- L'entraîneur principal n'aura pas l'obligation de porter le masque (car il est considéré comme acteur du sport) mais il lui sera conseillé.
- Une sensibilisation régulière sera effectuée auprès des adhérents afin de rappeler les gestes barrières et la responsabilité de chacun face à la situation.
- Pour cela un référent COVID a été nommé : Nathanaël BENETEAU
- Concernant la pratique du badminton nous respecterons également le protocole sanitaire de mai 2021 établi par la fédération française de badminton (Cf. Document ci-dessous).

REPRISE DU BADMINTON

La pratique du badminton est possible dans tous les équipements sportifs couverts à partir du 19 mai 2021 pour les mineurs et du 9 juin pour les majeurs. La FFBad vous accompagne dans cette reprise avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité.



LE LIEU DE PRATIQUE



Respect des règles de distanciation physique de **2 mètres minimum** en dehors du court



Port du masque obligatoire en dehors des phases de jeu, pour toutes les personnes de **6 ans et +**



Tenue d'un registre de présence

AVANT DE JOUER



Chacun arrive avec son propre matériel (raquette, gourde, gel hydroalcoolique)



Lavage des mains ou utilisation de gel hydroalcoolique avant et après avoir joué

SUR LE TERRAIN



Port du masque sportif recommandé pour les pratiquants et port du masque obligatoire pour l'encadrant



Remplacer les gestes de convivialité par un geste avec la raquette



Double autorisé



Changements de côté possible en respectant le sens des aiguilles d'une montre

EN CAS DE SYMPTÔMES, RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES ET RESTEZ CHEZ VOUS.

www.ffbad.org

Si le club se trouve informé d'un cas positif au Covid-19, il prendra soin :

- **De prendre contact avec l'ARS (l'agence de contact régionale de santé.**
- **D'informer le responsable et/ou propriétaire de la ou les salles ayant pu accueillir un cas positif.**
- **De lister les personnes ayant été en contact avec cet adhérent durant les 10 derniers jours.**
- **De signaler aux membres ou aux parents du groupe en question concernés par le cas positif.**

Nathanaël BENETEAU

Président ESB Badminton
esbbadminton@orange.fr